



Comment obtenir mon Certificat de nationalité Française?

Par **lucomez**, le 17/09/2013 à 01:04

Bonjour à vous, je viens vous soumettre un cas, le mien.

En 2003, je suis revenu vivre définitivement en France, je suis allé au tribunal d'instance de Pantin (93 j'habitais le pré saint gervais) pour y déposer une demande de CNF, c'était au vue de ma filiation : Grand-parents Français, parents Français dont la France a mis la nationalité dans un tiroir au motif d'une non déclaration reconnitive de la nationalité française lors des indépendances en 1960 au Dahomey (Bénin) où je suis né et déclaré sous le registre d'état civil européen.

La suite est une cascade humiliante où mon dossier de 2003 aurait disparu mais le numéro demeure..

Il m'a fallu en 2005 instruire un nouveau dossier au TI de Paris 15 rue Péclet..

Marié en 2006, j'ai ajouté au dossier au fil des événements jalonnant ma vie, CNF de mon épouse (originaire du 72), de mon fils, acte de mariage etc..

Il m'a été dit au TI du 15ème que mon acte de naissance faisait l'objet d'une authentification.

J'ai reçu après tant d'années ce fameux acte retrouvé grâce aux services consulaires.

Ma sollicitation est la suivante :

Que faire de ce document pour la suite, il ne dis pas que je suis de nouveau Français.. Mais m'a été envoyé comme un cadeau de Noël.. Pardonnez mon ignorance mais j'eusse réellement eu besoin de vous..

Je n'ai aucune orientation et aujourd'hui si j'ai refusé toute naturalisation du fait de mon mariage et mes deux enfants Français c'est parce que j'avais ce dossier en instruction.

Surprise en 2011, ayant été habiter le Mans, un transfert au mans de mon dossier s'imposait.

Ce dossier n'a eu comme suite qu'une convocation pour me faire notifier un refus de CNF au motif que l'acte Béninois (je ne sais pas hélas pourquoi j'ai mis ce malheureux document au dossier), de ma mère était un faux... car il y a une lettre en moins dans l'orthographe de son nom.. un document dactylographié par des agents quasi analphabètes et qui aux vues d'un original ont été incapables de dactylographier un document..). Ma mère est archivée à Nantes (mariage, reconnaissance, je détiens même un ancien passeport Français).. Idem pour mon père... Un flou patent sur la procédure et tout cela fait mal... Dix ans après, je continue à travailler dans des fonctions quelques degrés plus bas que mes qualifications (je vous épargne le pourquoi) et je vous avoue ma détresse.

Merci de m'avoir lu et de vos prochaines interventions.

Très cordialement.